



LUTTER POUR GAGNER

Gel du point d'indice (plus de 18 % de perte depuis 2000 !), grilles déphasées, inflation en forte hausse (dont **coût de l'énergie et carburants**), **les salaires décrochent du coût de la vie**.

Les politiques d'emploi et de salaire dans la fonction publique et les services publics sont aujourd'hui responsables d'une crise profonde se traduisant par des effectifs insuffisants et des difficultés de plus en plus grande de recrutement particulièrement dans la santé ou l'éducation. Cela donne lieu au recours en urgence aux retraités-es, aux agences intérimaires, au recrutement de contractuel·les sans que ceux-ci et celles-ci ne disposent toujours des formations et parfois des diplômes requis.

Les difficultés actuelles résultent bien des **choix effectués visant à réduire l'emploi** dans la fonction publique et les services publics eux-mêmes.

Le gel du point d'indice conduit à chaque augmentation du SMIC à des mesures de rattrapage pour y ajuster le minimum de rémunération.

Les solutions gouvernementales et patronales visent à multiplier les primes défiscalisées et « désocialisées » (heures supplémentaires, primes covid, primes énergie...) pour ne pas répondre aux demandes de revalorisation des salaires qui s'expriment **dans tous les secteurs d'activité**. L'objectif visé est de supprimer des cotisations sociales pour rapprocher le salaire net du salaire brut, mais cela se fait au détriment des solidarités : ce sont ces cotisations (le salaire socialisé) qui permettent de financer la sécurité sociale pour prendre en charge les dépenses dues à la maladie, celles liées à la famille, la retraite...

Bref, nous pourrions nous lamenter encore longtemps sur nos salaires gelés sans rien faire avancer.

Seule l'action est à même de bouger les lignes.

GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE 27 JANVIER 2022

À NANTES : 14H PRÉFECTURE

À SAINT NAZAIRE : 10 H, PLACE DE L'AMÉRIQUE LATINE

À ANGENIS : 10 H, PONT D'ANGENIS

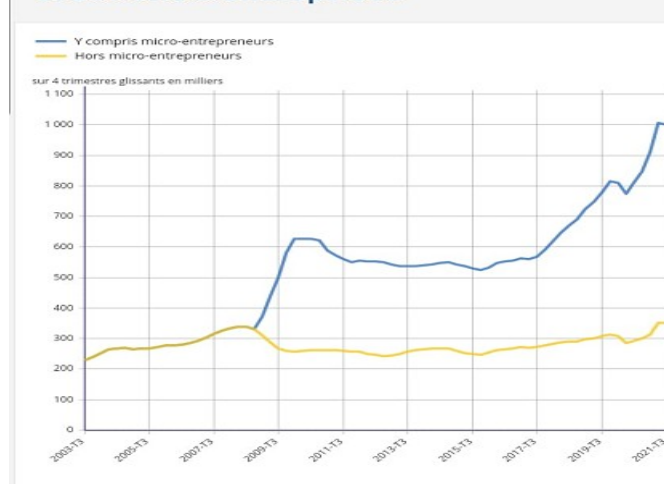
DÉ-DÉVELOPPEMENT

Bruno Lemaire se gargarise en ce début d'année d'un « boom des créations d'entreprises » en France en 2021 avec plus d'un million de créations. Est-ce vraiment une bonne nouvelle ? Ce record est effectivement étonnant après deux années de crise Covid ayant fortement impacté l'économie.

Si l'on se réfère aux indicateurs macro-économiques, l'année 2020 a surtout été le cadre d'une récession historique avec une chute de près de 7,9 % du PIB selon l'INSEE.

Cet effondrement brutal était logique au vu de la gravité de la crise sanitaire mais le rebond économique en 2021 est loin d'avoir compensé avec une progression de seulement 6,7 % du PIB en 2021. Dans le même temps, le niveau de chômage est resté stable en 2021. On ne voit donc pas l'impact économique du « boom » des créations d'entreprises ni sur le PIB ni sur le chômage !

Créations d'entreprises



Lecture : entre le 3^e trimestre 2020 et le 3^e trimestre 2021, 1 000 152 entreprises (y compris les micro-entrepreneurs) ont été créées.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Et pour cause, ce boom est dû pour l'essentiel à une précarisation extrême de l'emploi via le développement du statut d'auto-entrepreneur et une fragilisation du tissu économique par la multiplication des micro-entreprises incapables d'innover et de grandir. Cette évolution est généralement présentée comme très positive alors qu'elle constitue en réalité le signe le plus sûr d'une perte de substance du tissu économique, d'un « dédéveloppement » du pays, comme le qualifie l'économiste Guillaume Duval.

Les politiques publiques qui cherchent à favoriser une telle évolution, notamment en poussant les chômeurs à se mettre à leur compte, sont des politiques qui favorisent la paupérisation du pays et de sa population.

La CGT se bat au contraire pour la réindustrialisation du pays et pour des emplois qualifiés (et justement rémunérés). C'est la voie (et la voix) du progrès social.

